

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Adopté

N° DN496

AMENDEMENT

présenté par
M. Thiériot, rapporteur

ARTICLE 14

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« alinéas précédents »

les mots :

« cinq premiers alinéas du point II ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel